



Les avocats ne veulent pas mourir, ni laisser mourir la défense

Actualité législative publié le 10/01/2020, vu 4548 fois, Auteur : [Maitre Loeiz Lemoine](#)

La profession d'avocat est en colère, la survie des cabinets les plus faibles est en péril, mais le gouvernement reste sourd.

On a beau avoir des capacités d'éloquence (nous sommes des avocats), on se demande parfois sur quel ton il faut le répéter pour que certains le comprennent.

J'avais déjà eu l'occasion de l'expliquer à un « avocat » de fraîche date qui a cru pouvoir nous tancer en nous reprochant notre manque de générosité [\(1\)](#).

Monsieur Jean-Paul TRAN THIET avait publié dans Le Monde une tribune bêtement intitulée « *On a connu des avocats mieux inspirés et plus généreux* » (ou alors il parlait de lui ?).

Sur quoi je l'avais invité, sans grossièreté inutile mais fermement, à aller se faire foutre (j'hésitais à lui dire d'aller se faire Maître mais, comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler, ma maman me lit régulièrement, ce qui m'oblige à un minimum de tenue).

Ce confrère (je ne trouve pas d'autre mot) stigmatisait notre « *refus, catégorique et fort mal argumenté (ça c'était de trop, Jean-Paul) opposé à une réforme qui va dans le sens de plus d'équité, par ceux qui sont perçus – souvent à bon droit (ce « souvent » aussi est inutile, « toujours » eut mieux convenu) – comme les défenseurs des valeurs humanistes et républicaines* . »

Bien que je l'eusse « tagué » sur Twitter, courageusement il ne m'a jamais répondu : dont acte.

Je m'estime donc fondé à considérer que ma réponse était (sans me jeter des fleurs) fort bien argumentée et lui a cloué un bec dont chacun a compris qu'il s'était ouvert en service commandé par un président et un gouvernement à l'oreille desquels il murmure.

S'il conteste ma version des faits, j'attends qu'il m'envoie ses témoins, étant l'offensé j'aurai le choix des armes.

J'ai ensuite eu le front d'interpeller le Président de la République au moyen d'une lettre ouverte [\(2\)](#) dont j'étais allé chercher les mots au meilleur de mon cœur, espérant que l'évocation de Saint-Yves, l'avocat qui s'interpose entre le riche et le pauvre, saurait le toucher : même mutisme de sa part.

Je pensais (quelle prétention ou quelle candeur) le sensibiliser sur la situation singulière des avocats : nous ne faisons pas le métier de tout le monde, et à ma connaissance aucune autre profession indépendante n'est payée moins quand elle travaille pour les indigents.

Là encore, peine perdue.

Depuis, la situation a pris une tournure qui, pour l'auteur de ces lignes, est inédite : un front commun de tous les Barreaux, tous les Ordres, tous les Bâtonniers de France, l'unanimité de nos institutions représentatives, qui fait de cette semaine un mouvement de grève d'une ampleur sans précédent.

A ce contexte, s'ajoutent les modifications INCESSANTES des textes légaux et réglementaires, soi-disant pour simplifier, et qui nous font tourner en bourrique tout en mettant en péril notre exercice et les intérêts de ceux que nous défendons, sans préjudice pour une explosion des mises en cause de notre responsabilité civile professionnelle.

Le dernier exemple en date est criant (c'est-à-dire qu'il donne envie de crier) : avec un sens du timing incroyable, la publication juste avant Noël d'un décret « réformant la procédure civile », c'est-à-dire la mettant sens dessus dessous pour ne pas dire cul par-dessus tête, entrant en vigueur le 1^{er} janvier !

Un avocat modeste et anonyme, auquel la profession est en train de confectionner une auréole, de tresser une couronne de lauriers et de fabriquer un siège composé de nuages dans un ciel d'azur (j'ai nommé @Avokayon, hommage et respect), a mis à notre disposition un kit complet de modèles, sans autre contrepartie que notre reconnaissance éternelle, montrant à quel point la confraternité n'est pas un vain mot.

Je crois qu'une souscription pour l'érection d'une statue d'une quinzaine de mètres est également à l'étude.

A part notre remarquable confrère, nous étions pratiquement tous plongés dans des abîmes de perplexité, noyés dans le dédale des changements effectués, dont certains (obligation de mentionner le numéro de portable du cabinet à peine de nullité) laissent pantois, sans préjudice pour les erreurs que comporte ce décret maléfique.

Ajoutons à cela les rapports de plus en plus tendus avec les juridictions, le nouveau palais de Paris, le plus mal desservi de toute l'histoire, gigantesque et inhumain piège de cristal dans lequel même Bruce Willis se sentirait perdu, les galeries d'instruction bunkerisées, des parties entières des palais de justice, **où nous sommes chez nous**, qui ne nous sont plus accessibles, et pour mettre le comble à la mesure, un membre du gouvernement et non des moindres, qui a prédit et peut-être même souhaité, la disparition de notre profession [\(3\)](#).

Le constat est simple : les avocats, collectivement et individuellement, sont à bout.

Sur la question des retraites, une grève des audiences est en cours, des manifestations et happenings de toutes sortes ont eu lieu aux six coins de l'hexagone.

Saluons d'ailleurs au passage les juridictions, siège et parquet, qui se sont montrées solidaires de notre combat et ont accepté un très grand nombre de reports d'audience : qu'elles en soient remerciées.

C'est dans ce contexte que le barreau de CAEN a eu l'idée de génie d'organiser un lancer de robes sous les yeux de la Garde des Sceaux, venue présenter ses vœux (quelle idée, aussi) [\(4\)](#).

Ce geste incroyablement puissant, symbolique, majestueux, silencieux, digne et désespéré, a touché au cœur tous les avocats dignes de ce nom et conscients de ce qui est en train de nous arriver.

Quelques-uns, dont je respecte le point de vue, ont été plus réservés voire hostiles, sacralisant la robe de l'avocat sans voir que la réforme à venir est en train de déchirer les moins solides d'entre elles.

Jusqu'à-là je ne disais rien, bien que la coupe fût presque pleine, mais voici qu'un nouveau donneur de leçons, estampillé LREM, vient nous rappeler à l'ordre et nous tirer les oreilles, ce qui l'a fait déborder.

N'écoutant que la voix de son maître, Monsieur Didier PARIS (m'en fous, je balance) a twitté ceci : « *Je suis particulièrement choqué de ce qui s'est passé au Palais de justice de [#Caen](#) devant la Ministre de la Justice [@NBelloubet](#)*

Lorsque les [#avocats](#) jettent leurs robes à terre, c'est la [#justice](#) qu'on risque de piétiner. »

Grave erreur, Monsieur le député.

C'est quand on met les avocats à terre, en leur imposant des charges aussi iniques qu'insupportables, qu'on piétine la justice.

C'est quand on s'en prend aux cabinets les plus modestes, ceux qui assurent les tâches les plus ingrates dans tous les sens de ce terme, notamment par le dérisoire de leur indemnisation, qu'on s'essuie les pieds sur des principes auxquels la profession d'avocat est viscéralement attachée : la défense des humbles, la présence d'un avocat tout le temps et partout où on a besoin de lui, la mise en œuvre effective et généralisée des droits de la défense.

Le fait de jeter sa robe ne signifie pas qu'on ne l'aime pas, c'est tout le contraire mais ceci n'est manifestement pas intelligible pour tous.

Ceci pour le premier point.

Le second montre que notre député ne manque pas d'humour puisqu'il ajoute : « *C'est par le dialogue que l'on construit le futur.* »

En bon français, ça s'appelle **se foutre de la gueule du monde, et dans les grandes largeurs.**

La réaction de la Garde des Sceaux a d'ailleurs été de la même eau : « Je serais avocat, je garderais ma robe et j'aurais la fierté de venir négocier sur la question qui pose problème, avec cette robe et avec les autorités compétentes. »

A quoi je répondrai, avec une familiarité qu'elle me pardonnera j'espère : mais Nicole, c'est quand tu veux !

Déjà du temps de feu Jean-Paul DELEVOYE (5), les avocats, par leurs représentants, le Conseil National des Barreaux et la Conférence des Bâtonniers, **n'ont eu de cesse de demander à être entendus, et surtout écoutés, en vain !** (6)

D'autres corporations ont été reçues, mais il paraît que nous sommes quantité négligeable et que notre médiocre capacité de nuisance laisse le gouvernement froid, donc indifférent à notre sort.

Je conclus cette diatribe par une confidence qu'on jugera peut-être déplacée : à mon grand

désespoir, aucun de mes enfants n'a voulu devenir avocat, ce que je considérais évidemment comme un échec personnel, compte tenu du magnifique exemple que je leur ai donné.

Eh bien depuis quelques semaines, au lieu de geindre et de me flageller quotidiennement, ce qui me faisait perdre un temps fou, je mets des cierges à Saint-Yves pour le remercier d'avoir évité à ma progéniture de se fourvoyer dans cette profession que, pourtant, je persiste à tant aimer.

Merci, merci Zant Erwan !

1 - <https://www.legavox.fr/blog/maitre-loeiz-lemoine/reforme-retraites-nouveau-coup-gueule-27156.htm>

2 – <https://www.legavox.fr/blog/maitre-loeiz-lemoine/lettre-ouverte-monsieur-president-republique-27282.htm>

3 -- <https://www.legavox.fr/blog/maitre-loeiz-lemoine/catastrophe-profession-avocat-disparaitre-27832.htm>

4 - <https://www.youtube.com/watch?v=ADLQ8AtIFgl>

5 - <https://www.legavox.fr/blog/maitre-loeiz-lemoine/delevoye-tombe-dans-trou-memoire-27880.htm>

6 - <https://www.cnb.avocat.fr/fr/actualites/retraite-des-avocats-le-gouvernement-passe-en-force>